

Estuaire du fleuve Sinnamary

Désignation : 15 septembre 2008

Superficie : 28 400 ha

Localisation : à 45 km au Nord de Kourou, en Guyane

Description

Ce site a été désigné comme site Ramsar le 15 septembre 2008. Situé sur la côte de la Guyane française, il occupe une superficie de 28 400 hectares. Le site est un ensemble de laisses de vase, de sable, de mangroves, de marécages d'eau fraîche et de zones inondées à la saison humide. Il s'étend vers le delta du fleuve Sinnamary. C'est l'habitat préféré du Lamantin des Caraïbes (*Trichechus manatus*), mammifère marin menacé dans cette région. Les oiseaux migrateurs fréquentent ce site en grand nombre : jusqu'à un million de Bécasseaux semipalmé (*Calidris pusilla*) y séjournent pendant l'hiver. Le site sert aussi de zone d'alimentation et de reproduction pour la Tortue verte (*Chelonia mydas*). C'est aussi un habitat pour les caïmans nains (*Paleosuchus palpebrosus*) et les caïmans à lunettes (*Caiman crocodilus*). Les mangroves protègent la côte et les zones de frayères. L'estuaire accueille aussi un site archéologique précolombien important : la Roche Milot. Bien que la chasse soit interdite, elle est pratiquée sur le site.

Accueil

Découvrez cet espace d'exception, ils vous accueillent et vous font partager leurs attachements et les richesses de ce territoire.

Maison de la nature de Sinnamary PK 123 Route Nationale 1 97315 Sinnamary www.sepanguy.fr/site/maison-de-la-nature		
---	--	--

Gestionnaires

Ils sont la cheville ouvrière de la préservation de ce territoire hors du commun.

Conservatoire du littoral en Guyane 1 impasse Fort Cépérou 97300 Cayenne www.conservatoire-du-littoral.fr		
---	--	--